

Délibération de la Commission Recherche

N° 2023-CFR-035

Séance du 6 octobre 2023

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER-FEDER « TecSanté » – Laboratoire LGI2A

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 23
Nombre de membres représentés : 4
Nombre de vote pour : 27
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER-FEDER « TecSanté » – Laboratoire LGI2A

Arras, le 10/11/2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

